

## Texte de Politique Générale (TPG) - Commission Santé

Pays : Roumanie

Commission : Conseil de l'UE des ministres de la santé

Problématique : Programme EU4 Health : Quelle coordination européenne pour assurer des systèmes de santé plus solides et accessibles aux Européens ?

La Roumanie dispose d'un système de santé en constante évolution, cherchant à améliorer la qualité des soins tout en répondant aux contraintes budgétaires. Cependant, la pandémie de COVID-19 a révélé les faiblesses structurelles et les inégalités d'accès aux soins dans notre pays, notamment en raison d'un financement insuffisant et d'une pénurie de personnel médical. Il est donc primordial de renforcer la collaboration européenne pour garantir un accès équitable aux soins de santé.

L'Union européenne présente désormais des disparités importantes en termes d'investissements dans la santé, avec une moyenne de 11 % du PIB consacré à ce secteur. La Roumanie, quant à elle, n'y consacre que 6,5 %, ce qui impacte directement la qualité des soins et l'espérance de vie de sa population (72,9 ans contre 83,2 ans en Suède). Le manque de ressources matérielles et humaines, la faible capacité hospitalière et les inégalités d'accès aux soins entre les zones rurales et urbaines constituent des défis majeurs.

La Roumanie soutient l'idée d'une coopération accrue entre les États membres pour harmoniser les stratégies sanitaires, tout en respectant les compétences nationales. Nous reconnaissons l'importance du programme EU4 Health, qui vise à renforcer la résilience des systèmes de santé, à améliorer l'accès aux soins et à garantir une répartition équitable des ressources médicales. Notre pays plaide pour une approche mixte combinant solidarité européenne et flexibilité nationale.

Afin d'optimiser l'efficacité du programme EU4 Health, la Roumanie propose un financement proportionnel et équilibré, prenant en compte les disparités économiques entre les États membres pour éviter de creuser les inégalités. Le développement d'une stratégie commune de prévention et de gestion des crises sanitaires, incluant la création d'un stock stratégique de matériels médicaux et de médicaments accessibles à tous les États membres en cas d'urgence. Une mutualisation des données de santé à l'échelle européenne à travers l'Espace Européen des Données de Santé (HEDS), tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des informations personnelles. Une collaboration accrue en matière de recherche et d'innovation médicale, notamment sur les maladies non transmissibles et les pandémies futures, en facilitant le partage des avancées scientifiques.

La Roumanie affirme son engagement en faveur d'une Europe de la santé plus solidaire et efficace, tout en veillant à ce que les spécificités nationales soient respectées. Nous appelons nos partenaires européens à renforcer leur coopération pour une meilleure préparation aux crises futures, garantissant ainsi un système de santé plus accessible et équitable pour tous les citoyens européens.

